



EHPAD – Souffrance des résidents, navires de plaisance des dirigeants

publié mai 2022 L'actualité a mis en lumière les multiples dérives dans les EHPAD. La critique s'est concentrée sur deux groupes français, Orpéa et Korian, mais sans évoquer l'enrichissement personnel des dirigeants, pourtant principal objectif des propriétaires d'EHPAD privés. Par exemple, sous le sigle Les Opalines, l'exploitation de l'or gris, assure aux familles actionnaires, une vie de luxe à l'île St Barth... *NB : Tous les extraits présentés ici sont issus de documents officiellement déposés, consultables par tous et téléchargeables sur Infogreffe ou sur les sites internet des EHPAD concernés. Contrairement aux accusations portées parfois contre mes analyses, je ne fais pas de bashing anti patron, je dénonce seulement les dirigeants qui s'approprient des millions € pour leur seul profit, mettant en danger des entreprises, des emplois et des pans entiers de l'économie. L'enrichissement des uns s'effectue sur l'appauvrissement ou la souffrance des autres.* Dans l'ouvrage de Victor Castanet « Les Fossoyeurs », les détournements de fonds publics par le groupe Orpéa sont dénoncés de manière particulièrement détaillée et rigoureuse. Dans son livre « Cessons de maltraiter nos vieux » Elise Richard se livre à une démonstration glaçante des conditions de vie faites à nos aînés dans les EHPAD. De nombreuses émissions ont aussi traité le sujet, Pièces à conviction, Envoyé Spécial, Zone interdite, Cash Investigation ... Mais, l'enrichissement personnel des fondateurs, des dirigeants et des actionnaires ne fait que très rarement l'objet d'estimations chiffrées, alors qu'il atteint, parfois, des niveaux indécents. Il faut préciser que le classement des fortunes, réalisé chaque année par la revue Challenges, est fondé sur le patrimoine professionnel, lié à la valeur des entreprises et non sur la richesse personnelle des familles ou individus concernés. Pour les groupes cotés en Bourse, tels que Orpéa et Korian, l'évaluation des revenus prélevés par les dirigeants sur les EHPAD est relativement aisée, grâce aux documents d'enregistrement universel. Il n'en va pas de même pour des groupes familiaux, dont les actionnaires restent bien discrets sur leur fortune, il faut donc chercher des signes extérieurs de richesse. Nous avons tenté cette démarche pour le Groupe « Les Opalines ».

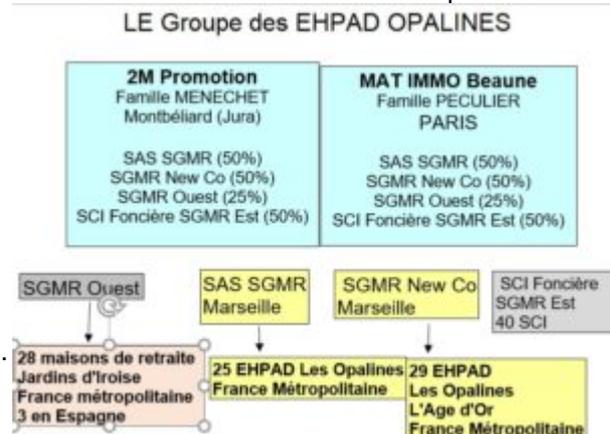
EHPAD Les Opalines, l'indécence des modes de vie des associés

Une discrétion absolue

Si, en 2016, une grève de 120 jours n'avait pas éclaté dans l'établissement de Foucherans, ce groupe d'EHPAD serait resté à l'abri des regards indiscrets... Dans une émission de Zone Interdite sur M6 en octobre 2018, les conditions de vie imposées aux résidents sont dénoncées comme inhumaines. Pour en savoir plus sur ce groupe, il faut investiguer longtemps, car son organigramme est complexe, holdings et sous holdings, aux dénominations confuses car sans rapport avec l'activité.

Un millefeuille de holdings

Le groupe a été créé en 1997 par les familles de Philippe Péculier et Didier Ménéchet. Le montant investi par les deux



actionnaires est au total de 12 millions € et ceci de 1997 à nos jours.

Nous

avons établi cet organigramme à partir des publications des comptes annuels consolidés téléchargeables sur Infogreffe. Chacune des familles possède sa holding, dont la dénomination n'a guère de rapport avec l'activité, 2M Promotion pour la famille MENECHET, MAT IMMO Beaune pour la famille PECULIER. Trois sous holdings, dont l'appellation a un terme commun « SGMR », servent d'intermédiaires entre les holdings des familles et les EHPAD. Une quatrième sous holding, SCI foncière, gère les 40 sociétés immobilières, propriétaires des locaux, facturant des loyers aux EHPAD. Chacune des familles publie les comptes consolidés de son sous groupe. Le résultat global de l'ensemble se détermine par l'addition des bénéfices consolidés déclarés par chacune des familles.

Une rentabilité hors du commun

Sur les 5 dernières années, les bénéfices annuels varient entre 20 millions € et 36 millions €, pour un capital investi,

rappelons-le, de 12 millions €. (Source : Comptes annuels Mat Immo Beaune, 2M Promotion) Ces résultats faramineux sont dégagés exclusivement à partir des économies drastiques réalisées sur les conditions d'accueil de résidents, sous effectif chronique, rationnement des protections, nourriture au rabais, activités réduites ... Les résultats ne sont pas distribués en dividendes, mais sont utilisés à racheter des établissements ou à augmenter les parts en capital. Les comptes ne sont pas suffisamment détaillés, et n'indiquent pas les revenus que les deux familles prélèveraient éventuellement sur les recettes des EHPAD. Cependant, leur enrichissement ne fait pas de doute, au regard de leur mode vie, en particulier pour la famille Péculier.

Domiciliation et navires de plaisance à Saint Barthélémy

SASU Jean-Marc DUFETEL

Commissaire aux comptes

65, rue de la Paix

97133 SAINT-BARTHELEMY

[Lors de notre article précédent](#), nous nous étions interrogé à propos de la domiciliation du

Commissaire aux comptes désigné par les deux holdings familiales, l'île Saint Barthelemy, alors que les EHPAD et les holdings étaient situés sur le territoire métropolitain. (extrait document annuel Mat Immo Beaune. Infogreffe) Nous avons trouvé confirmation de notre hypothèse dans un document officiel (téléchargeable pour 10 € sur Infogreffe) : **les statuts mis à jour en 2016 d'une société dénommée Italia Soft**, domiciliée à Saint Barthélémy. Les 4 associés d'Italia Soft, sont les membres de la

1°) Monsieur Philippe PECULIER

demeurant Les Ficus-Camaruche

(97133) Saint-Barthélemy

famille Péculier, les parents et les deux enfants. La domiciliation

2°) Madame Annie PECULIER du père et de la mère est bien dans cette île de rêve, au très faible taux d'imposition. Il serait

demeurant les Ficus-Camaruche

(97133 Saint-Barthélemy

intéressant d'aller voir leur demeure, car dans cette île des grandes fortunes, les mesures ne sont pas légion. Mais encore plus révélatrice est l'activité d'Italia Soft, telle qu'elle est inscrite dans les statuts :

Achat, vente, location et exploitation de tous navires de plaisance et/ou inscrit au commerce, ainsi que toutes autres activités liées au tourisme, à l'exception de toute organisation ou vente de prestations touristiques. Les comptes de cette

société ne sont pas publiés, il est donc difficile de déterminer s'il s'agit réellement d'une activité commerciale touristique, ou de la gestion de navire de plaisance de la famille Péculier. Philippe Péculier est aussi associé unique d'un hôtel situé à Saint Martin

SAINT MARTIN PECULIER

2 rue du Général de Gaulle

Marigot

97150 Saint-Martin

(extrait statuts téléchargeable sur Infogreffe)

Ce patrimoine personnel, bateaux de plaisance et hôtel,

s'est-il constitué grâce aux revenus des EHPAD ? On ne peut que le supposer, faute d'informations sur les revenus prélevés. Mais, en 2022, la question ne se pose plus, avec le pactole réalisé sur la revente des actions SGMR.

Une sacrée plus value sur les reventes d'action

En fin d'année 2021, les familles Péculier et Ménéchet, par l'intermédiaire de leurs holdings vendent leurs actions SGMR au groupe d'EHPAD COLISEE France (Source : Colisée International , rapport du commissaire aux apports du 18/11/2021, téléchargeable sur Infogreffe pour 10€),

Les Parties conviennent que l'Apport sera réalisé sur la base d'une valeur d'apport totale d'environ cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent dix-huit euros et soixante centimes (199.999.878,60 €, arrondi à deux chiffres après la virgule), soit une valeur unitaire d'environ quatre-vingt-dix-sept euros et vingt-huit centimes 97.274 euros (arrondi à trois chiffres après la virgule par Action Apportée.

recette totale pour les deux familles est donc de 200 millions €, soit 100 millions € pour chacune d'entre elles. De quoi renouveler les bateaux de plaisance !. Faut il rappeler que l'investissement des 2 familles est de 12 millions €. Et certainement le groupe Colisée aura pour objectif la rentabilisation des 200 millions € dépensés. L'austérité n'est peut-être pas finie pour les EHPAD du groupe SGMR !

Les rémunérations fabuleuses chez Orpéa

Le groupe Orpéa, « vedette » du livre de Victor Castanet, est accusé, preuves à l'appui, de détournement d'argent public, et ceci au terme d'une longue et minutieuse enquête, parfaitement documentée et sourcée. Mais qui sont les heureux bénéficiaires de ces détournements ? La réponse est à chercher dans les documents officiels publiés chaque année.

Le fondateur Orpéa Jean Claude Marian et ses 812 millions €

Il ne s'agit pas de données confidentielles, elles sont accessibles à tout public dans les documents de référence et documents d'enregistrement universel, publiés chaque année, disponibles et téléchargeables sur le site internet d'Orpéa. Répétons-le, Il ne s'agit pas non plus de faire du « bashing » anti patron mais de dénoncer leur enrichissement fondé sur les drastiques économies réalisées au détriment des résidents et du personnel, à l'origine des maltraitances si souvent dénoncées.

Rémunérations connues de Jean Claude Marian, fondateur en 1991 du groupe Orpéa avec un investissement de 10 millions € **Sur des reventes d'actions**, il a perçu **310 millions €** en 2013 et **456 millions €** en 2020 **Sur la distribution de dividendes**, il a perçu entre 2008 et 2018 un montant cumulé de **40 millions €** **Au titre de rémunérations**, il a perçu, entre 2007 et 2016,

un montant de **4,9 millions €**, en cumul sur 10 ans. Les rémunérations précédentes ne sont pas connues. **Soit donc un montant total connu et publié de 812 millions €**

Les deux directeurs d'Orpéa Jean Yves Le Masne et Jean Claude Brdenk

Rémunération annuelle en € (1)	2015	2016	2017	2018	2019
Directeur général Jean Yves Le Masne	1 227 500	1 258 000	1 478 548	1 670 885	1 517 948
Directeur délégué Jean Claude Brdenk	1 588 500	1 870 100	1 284 450	1 376 895	1 171 043

(1) Hors valorisation des actions reçues

Un gros pactole pour le départ de JC Brdenk

« En conséquence de cet engagement et dans le respect de ces termes et conditions, **une indemnité de cessation de fonctions d'un montant de 2 539 036,44 € est due à Monsieur Jean-Claude Brdenk.** Son versement sera soumis à l'approbation préalable de l'Assemblée Générale 2021. » Zone Bourse 6 novembre 2020.

Les actionnaires et les dividendes

en milliers €	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Bénéfice	153 294	177 600	197 825	220 391	233 990	160 046
Dividendes	54 248	60 274	71 045	77 539	-	58 168

Les bénéfices annuels

varient entre 150 millions € et 234 millions €. Le résultat le plus élevé a été obtenu l'année du COVID !!! Avec combien d'aides de l'Etat, donc du contribuable ? Les dividendes distribués correspondent à 1/3 du résultat, sauf l'année du COVID, où par « solidarité » les actionnaires ont renoncé à leur dividendes. Mais rien ne les empêchera de les récupérer par la suite. Tous ces fonds « détournés » manquent cruellement à la prise en charge des personnes âgées, à leur bien-être et aux conditions de travail des salariés. **Orpéa, Opalines et bien d'autres encore...pillent l'argent de la collectivité et des personnes âgées. Une réglementation très stricte de l'utilisation de l'argent public pourrait mettre fin à ces détournements. Mieux encore, seule une remise en secteur public de tous les établissements de santé, aujourd'hui, aux mains du privé, EHPAD, hôpitaux ... , serait efficace pour protéger la santé de tous.**

Sources

Comptes consolidés Mat Immo Beaune 2015 à 2020 Comptes consolidés 2 M Promotion 2015 à 2018 Statuts modifiés 2016 Italia Soft Statuts Hotel Saint Martin Péculier Colisée International , rapport du commissaire aux apports du 18/11/2021 Documents de référence et d'enregistrement universel Orpéa 2008 à 2021 Article Zone Bourse 6 novembre 2020

Sources

URL de l'article : <https://www.cuisinedespatrons.com/ehpad-souffrance-des-residents-navires-de-plaisance-des-dirigeants/>